

## Réunion du CA de l'ASPAHR - Jeudi 08 mars 2018, à 20h30, à la Cyberbodega

### COMPTE-RENDU

Présents : André Balent, Fabricio Cardenas, Laurent Fonquernie, Jean-Bernard Mathon, Philippe Poisse, Etienne Rouziès,

Absents excusés : Philippe Assens (pouvoir à J-B Mathon), Sylvie Candau (pouvoir à A. Balent) , Pierre Coureux (pouvoir à J-B Mathon), Roger Gardez, Olivier Poisson, Claire Ponsich (pouvoir à J-B Mathon), Olivier Savoyat (pouvoir à E. Rouziès), Laurent Zamo.

Absents : , Martine Boher Aymat Catafau, Lila Erickson, Florence Gristi, Pascal Hussonnois, Clotilde Ripoull, Françoise Steimer.

### Ordre du jour :

#### 1 - AG ordinaire 2018 :

Date : Samedi 5 mai, 15h-19h

Lieu : Centre culturel Jean Ferrat, Cabestany

Ordre du jour : Rapport financier, rapport moral, présentation des actions de l'ASPAHR (site internet, révision PSMV de Perpignan, NPNRU Saint-Jacques, Théâtre municipal, parc à thèmes de Ruscino, borne d'Enveitg, canaux d'arrosage, Saint-Estève, Tatzò d'avall, Mas Deu), débat d'orientation 2018.

Préparation :

- convocation (mail et courrier) aux adhérents 2017 et 2018 (prévoir réunion du bureau début avril pour mise sous enveloppes) ; préparer étiquettes à partir fichier Excell ;
- invitations adressées (mail, courrier) aux personnes et associations susceptibles d'être intéressées ;
- annonce sur site internet (Etienne) ;
- évènement Facebook (Fabricio)
- communiqué presse (Jean-Bernard).

Déroulement de l'AG :

- 15h : accueil ; enregistrement adhésions, liste d'émargement (Laurent F. + 2 autres membres du CA ;
- 15h20 : ouverture AG (discours de bienvenue) ;
- 15h30 ; rapport moral (JB Mathon) ;
- 16h : rapport financier (L. Fonquernie) ;
- 16h10 : Questions
- 16h30 : Vote, quitus pour les rapports moral et financier
- 16h40 : Projets 2018 / présentation, questions et débat notamment sur les thèmes suivants : Site internet (E. Rouziès), PSMV (O. Poisson), NPNRU (P. Poisse), Théâtre municipal (JB Mathon), canaux d'irrigation (P. Assens), projet de parc à thèmes de Château-Roussillon (A. Balent), borne

Enveitg (A. Balent), Tatzò d'avall (F. Noëll), Mas Deu ((L. Batlle), débats, interventions des participants ;

- 18h30 : Discours de clôture de l'AG, suivi d'un pot convivial offert par l'ASPAHR.

## 2 - PSMV-NPNRU : le point

Les prises de position de l'ASPAHR sont consultables sur son site internet :

<http://aspahr.ouvaton.org/>

Le CM et le conseil communautaire ont donné un avis favorable au projet de révision. Celui-ci a été aggravé depuis la présentation faite en juin 2017.

Nous allons réaliser des fiches très visuelles pour démontrer l'absurdité des choix proposés. Ces fiches seront mises en ligne sur le site de l'ASPAHR et sa page FB, puis transmises à la commission nationale.

Une délégation de l'ASPAHR sera reçue le 16 mars par l'équipe en charge du projet afin d'obtenir des éclaircissements.

La CU a adopté la composition de la nouvelle CLSPR. 3 associations ont été désignées : les VMF, la SASL et l'ASPAHR. Le CA désigne JB Mathon (titulaire) et L. Fonquernie (suppléant) pour la représenter à la CLSPR. A noter que la candidature de l'AAPO n'a pas été retenue.

Pour le NPNRU Saint-Jacques, une concertation règlementaire a eu lieu en janvier-février.

L'ASPAHR a participé à la réunion publique du 7 février. Nous avons fait valoir l'absence de concertation et l'inversion des priorités ; il est demandé au PSMV de s'adapter au NPNRU, alors que règlementairement ce devrait être l'inverse. Un courrier a été adressé au président de l'ANRU pour lui faire part de cette situation.

Avec un architecte et 2 membres du conseil citoyen centre ancien, l'aspahr a élaboré un contre-projet.

L'action doit se poursuivre pour combattre les choix néfastes du NPNRU pour le patrimoine, en lien avec le PSMV.

Il a été proposé à l'UPVD d'organiser avec l'ASPAHR une table-ronde sur Saint-Jacques avec des spécialistes de l'UPVD (histoire, histoire de l'art, urbanisme, sociologie, ...) ; l'idée est de prendre de la hauteur et d'établir un état des lieux.

## 3 - Théâtre : le point

L'état de la question figure sur le site internet : <http://aspahr.ouvaton.org/>

Après entrevue avec le président de l'UPVD, le maire et l'adjoint à la culture, nous sommes en attente du résultat de l'étude technique et financière. Le maire a promis de nous tenir informé, en principe fin mars. Il devrait arbitrer à ce moment là. S'il décidait de poursuivre dans son projet, il conviendra de relancer l'action sous les formes appropriées.

Le Collectif "Sauvons le théâtre", créé à l'initiative de l'ASPAHR est en sommeil ; les acteurs culturels sont peu mobilisés. L'ASPAHR va continuer l'action sur le volet patrimonial. Il reste à espérer que soit le collectif se relance, soit que les acteurs culturels s'organisent de leur côté en vue de faire des propositions pour la programmation du théâtre ; c'est d'autant plus important que le théâtre municipal va être rattaché prochainement à la direction de la culture (et non plus à la régie du palais des congrès).

#### 4 - Ruscino / parc à thèmes

L'état de la question figure sur le site internet : <http://aspahr.ouvaton.org/>

Nous sommes en attente de la décision du préfet pour l'ouverture ou non d'une enquête publique.

#### 5 - Borne Enveitg : le point

L'état de la question figure sur le site internet : <http://aspahr.ouvaton.org/>

Une lettre a été adressée au préfet pour lui demander des explication ( pas de réponse).

#### 6 - Infos sur Tatzo, Mas deu

- Tatzo d'avall : PC de construire Bouygues inattaquable ; des fouilles ont eu lieu. Nous avons demandé à la mairie d'Argelès de profiter du projet Bouygues pour améliorer l'environnement de la chapelle de Tatzo (enterrer fils électriques, supprimer les containers, reprendre les réseaux) et de prévoir le décaissement devant la chapelle. Celle-ci est actuellement 3 propriétaires, dont la Fondation catalane du patrimoine. Le propriétaire de l'abside vient décéder et en aurait fait don à une église évangéliste. Nous allons prendre des dispositions avec la Fondation catalane du patrimoine pour faire en sorte que cette dernière puisse récupérer l'abside.

#### 7 - Propriété aspahr : projet visite

Une visite sera organisée avant l'été à l'attention des adhérents pour visiter la batterie d'Amélieles-bains, propriété de l'ASPAHR. A. Balent va effectuer au préalable une visite de reconnaissance. Il est prévu de visiter également le Fort les bains, propriété de la Chaîne thermale, classé MH et qui se trouve dans un état de dégradation avancé. L'association l'Escaldadou a un projet pour sauver le Fort.

#### 8 - Associations :

La réunion des associations à Saint-Génis a été un succès. Nous allons renouveler ce type de réunions décentralisées. La prochaine aura lieu le 9 juin. Nous serons accueillis à Latour de Carol par l'APPMC. Le programme est en cours d'élaboration et portera sur : réunion le matin, visite d'Irivals et de Latour de Carol (par l'APPMC), grillade, puis table-ronde autour du thème des financements pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine.

#### 10 - Divers

- Trésorerie : La démarche pour récupérer les fonds qui se trouvaient sur le compte de La banque postale qui a été cloturé est en cours (environ 1000 € à récupérer).

- Canet-en-Roussillon : F. Cardenas nous informe que l'Association des amis du vieux Canet va être dissoute. Il a en charge l'inventaire des collections et archives. L'ASPAHR va alerter le service archéologique pour aider à inventorier les collections et les archives départementales afin que les archives de l'association ne soient pas dispersées.

Compte-rendu rédigé par J-B Mathon.